

HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

NATURE DE L'OPÉRATION

Aide au diagnostic spécifique concernant l'accessibilité, l'environnement, dans le respect du référentiel commun à la région.

Modernisation et extension de terrains de camping existants.

L'amélioration résultant du programme subventionné doit conduire à un niveau de confort 2 étoiles, reclassement nouvelles normes.

BÉNÉFICIAIRES

Propriétaires ou exploitants de terrains de camping adhérant à la charte nationale « Camping Qualité France », et ouverts depuis au moins 3 saisons

MODALITÉS D'ATTRIBUTION

Audit de qualité et de gestion

- 50 % d'une dépense H.T. plafonnée à 600 €

Travaux de modernisation et extension

- 15 % du montant H.T. des travaux plafonné à 100 000 €

DOSSIER À PRODUIRE

Pour la demande

- Demande écrite
- Formulaire-type
- Dossier technique signé par un maître d'œuvre agréé ou un architecte, avec plan
- Devis estimatif des travaux
- Grille d'évaluation charte « Camping Qualité France »
- Permis de construire (si nécessaire)
- Accord de prêt de la banque (si nécessaire)
- Bilan d'exploitation des deux dernières saisons

Pour le versement

- Copies des factures acquittées

SERVICE INSTRUCTEUR

Direction de l'Éducation et de la Vie locale

Service Sport – Tourisme – Patrimoine

OBSERVATIONS

L'installation de mobile homes ou d'habitations légères de loisirs est exclue du champ d'application, la dissimulation paysagère de ces hébergements pouvant toutefois être prise en compte.

Les dossiers sont examinés par un comité de pilotage départemental.